



LOCATAIRES

# Entretien des espaces verts : démarrage des prestations à compter du 1er juin 2023

Publié le 01 Juin 2023

*Cette année, les prestations pour l'entretien des espaces verts des résidences de l'Opac du Rhône ont pris du retard, ce qui a pu générer une insatisfaction pour les locataires concernés.*

*Pour réaliser cet entretien, l'Opac du Rhône fait appel à des prestataires, sélectionnés dans le cadre d'un marché qui s'applique à l'ensemble de son patrimoine.*

*Ce marché a récemment été renouvelé, ce qui explique un décalage dans l'exécution des prestations.*

*Deux prestataires interviennent désormais sur ces missions : l'entreprise Chazal (titulaire du marché précédent) et l'entreprise Jacquard.*

*Toutes les prestations à réaliser ont d'ores et déjà été répertoriées.*

**Elles sont toutes planifiées sur la 1<sup>re</sup> quinzaine de juin.**

*Elles se poursuivront ensuite à un rythme régulier tout au long de l'année*

**Opac du Rhône  
(siège social)**

6 rue Simone Veil  
CS 90103  
69530 BRIGNAIS

 8h30-17h

 **Twitter**

(<https://twitter.com/opacdurhone>)